

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

LUNDI 16 NOVEMBRE 2020 – 18H30

PROCÈS-VERBAL

NB : Cette Assemblée Générale s'est déroulée en visioconférence pendant le deuxième confinement, et devait initialement se tenir au mois de mai 2020.

1) Mot d'accueil du Président, Jean Bouquot

Jean Bouquot accueille avec reconnaissance tous les membres de l'Association des Amis présents et remercie chacune et chacun pour leur présence si nombreux à cette assemblée en format numérique. Il exprime sa préoccupation pour les Amis qui ont pu être contaminés par la Covid-19 et leur souhaite bon rétablissement. A tous il recommande de continuer à bien se protéger.

- Précisons sur le déroulement de l'Assemblée Générale sous format exclusivement numérique : les votes des résolutions ont déjà été soumis par voie électronique par les membres sous forme d'une liste à cocher ; ils ont été pris en compte jusqu'au dimanche 15 novembre à minuit, veille de notre Assemblée.

- 42 pouvoirs ont été reçus.

2) Préambule par Laurent Bayle & Thibaud de Camas

Laurent Bayle remercie chaleureusement les membres d'avoir conservé des liens solides avec l'institution en ce contexte défavorable. Il rappelle que la Philharmonie a connu une première perte totale d'activité du 10 mars au 9 juillet, précédée par une descente progressive des jauges de spectateurs depuis le début de l'année 2020.

Début septembre, et jusqu'à la mi-octobre les concerts ont pu avoir lieu à nouveau, mais dans un contexte qui se dégradait de plus en plus, avec des jauges sans cesse réduites puis avec des horaires transformés en raison du couvre-feu. Ainsi, un grand nombre de concerts initialement programmés cette année ont été supprimés ; d'autres ont été transformés, par exemple en réduisant les effectifs en ce qui concerne les grands orchestres. Puis, nous sommes arrivés dans la phase du deuxième confinement dans lequel nous sommes actuellement.

Notre analyse de la situation actuelle, très prudente, repose sur une impossibilité sans doute totale d'ouvrir au public avant l'année 2021. Il est possible que la semaine avant Noël déclenche un glissement d'un confinement à un nouveau couvre-feu, mais rien n'est sûr.

Nous partons ainsi du principe que nous pourrions redémarrer l'accueil du public courant janvier, en espérant que nous n'arriverons pas à un troisième confinement vers mars-avril, c'est-à-dire à une troisième vague. En effet, celle-ci n'est pas exclue par les spécialistes, mais étant donné qu'elle risque de croiser les débuts du vaccin, nous avons une grande incertitude jusqu'au début de l'été 2021. Nous nous attendons à une deuxième partie de saison en dents de scie jusqu'à l'été.

13

Pour faire face à cette fermeture, nous avons mis en place un programme de substitution assez léger : nous avons toutefois essayé de conserver, jusqu'à la fin décembre, environ 17 événements, qui sont des captations de concerts sans public auxquels vous aurez accès, toujours sur notre site Philharmonie Live, et aussi en alternance sur Arte, Culturebox ou Medici.tv.

Certains concerts concernent l'Orchestre de Paris, et ce dès ce mercredi 18 novembre, avec la cheffe Simone Young pour un programme Brahms et Strauss. La semaine suivante verra l'enregistrement du nouvel opéra de Pascal Dusapin, *Penthesilea* ; nous aurons ensuite une semaine autour de *l'Oiseau de Feu*, puis la *Neuvième Symphonie* de Mahler dirigée par le nouveau directeur musical de l'Orchestre de Paris, Klaus Mäkelä, et enfin peu avant Noël *Le Chant de la Terre* dirigé par Daniel Harding.

Seront également présents d'autres ensembles invités, comme Pygmalion, Le Balcon, Les Siècles, des quatuors... et aussi un concert de Martha Argerich accompagnée par l'Orchestre de Radio France dirigé par MW Chung.

L'ensemble des concerts captés est disponible ici : <https://live.philharmoniedeparis.fr/>

Question d'un membre : *Peut-on envisager une contribution volontaire des spectateurs pour les captations ?*

R : La captation est très compliquée à mettre en œuvre : en effet elle génère automatiquement un accroissement de la dépense, puisqu'il faut payer les coûts techniques, que les chaînes spécialisées ne couvrent qu'en partie. C'est pourquoi, si l'on devait poursuivre entre janvier et juin sur ce modèle, le rythme serait difficile à tenir sur la durée. En symétrie, il n'y a pas de revenu suffisant, et donc pas de modèle économique pour la captation. Cette question s'est posée pour l'ensemble des salles de concert bien avant la crise sanitaire que nous traversons actuellement.

La seule formation qui a testé le dispositif jusqu'au bout est l'Orchestre Philharmonique de Berlin, sous la forme d'un abonnement mensuel au prix de 12€ ; cette formule génère un déficit annuel d'un million d'euros intégralement couvert par leur mécène la Deutsche Bank, puisque le coût d'une telle offre est bien supérieur aux revenus engendrés par les abonnements. Aux coûts techniques il faut ajouter les droits des artistes, qui courent sur une cinquantaine d'années. Ainsi, rendre notre offre de streaming payante, même de manière indirecte à travers une formule de contribution volontaire augmenterait nos charges en accroissant du même coût la rémunération des artistes. Il est important de souligner que même les modèles privés, comme Medici, sont déficitaires ; le nombre de visionnages est si faible que le modèle n'existe nulle part au monde dans une forme équilibrée. Nous ne bénéficions pas du même nombre de vues que les artistes de musique pop, pour lesquels cela se compte en millions ; nous pouvons aller tout au plus jusqu'à 100 000 vues pour un concert, justement parce qu'il est proposé gratuitement.

Une contribution volontaire des Amis, même très généreuse, risque de ne pas pouvoir couvrir l'ensemble des surcoûts occasionnés par une captation payante.

Nous attendons une fréquentation forte et un engouement du public pour notre exposition Picasso, qui a été décalée à septembre, afin d'équilibrer des coûts très élevés (assurance des œuvres, ...). Ce ne sera malheureusement pas le cas en raison de la crise, nous prévoyons des recettes marginales encaissées lors des périodes effectives d'ouverture de l'exposition, c'est-à-dire en septembre, octobre et sans doute en janvier.

13

Sur le plan éducatif, nous essayons de maintenir notre offre au maximum : ainsi, pour les groupes scolaires, nous avons des accords avec certaines écoles pour organiser le déplacement des intervenants sur place, puisque les écoles sont ouvertes en ce deuxième confinement. Pour les orchestres d'enfants Démos, nous mettons à profit les outils numériques pour maintenir le lien, par exemple en dotant les enfants de tablettes pour leur dispenser des cours à distance.

Nous sommes également en train de préparer la prochaine saison, celle de 2021-2022. Nous avançons selon le scénario suivant : si tout se passe bien, et que le vaccin commence à être distribué, la pandémie devrait être moins présente en septembre 2021. Mais nous éprouverons des difficultés à remplir les salles car nous sortirons d'une période très difficile, certaines personnes pourraient ne pas souhaiter revenir à la Philharmonie. Les orchestres qui viennent de loin (Etats-Unis, Chine, ...) savent déjà qu'ils ne viendront pas la saison prochaine. Nous arriverons néanmoins, nous l'espérons, à dérouler une saison proche de la normale.

Pour coller au plus près à la situation actuelle, notre idée est d'annoncer et de commercialiser la future brochure en deux fois :

- En avril 2021, une première brochure couvrirait tous les concerts de septembre à décembre 2021 ;
- Fin septembre 2021, la seconde brochure couvrirait les concerts de janvier à juin 2022.

Cela a l'avantage de ne pas présenter frontalement toute la saison soit 500 concerts, mais plutôt 200 concerts à la fois, étalés sur une période de 4 mois, ce qui correspond davantage au contexte d'incertitude. Cela a aussi l'avantage, s'il y avait des développements de la crise sanitaire que l'on ne maîtrise pas encore, de réduire les incertitudes lointaines et de ne pas annoncer une saison intégrale finalement remplie d'erreurs. En effet, en termes de délais d'impression et d'envoi, il est possible de corriger la deuxième brochure jusqu'à début juin et donc de donner à notre public les informations les plus justes possibles.

Nous pourrions alors imaginer une formule d'abonnement différente de ce que le public a connu jusqu'à présent : des abonnements 2+ et 4+ par exemple, pour chaque moitié de saison, au lieu des 3+ et 6+.

Un grand nombre d'Amis exprime son approbation totale devant cette proposition de couper la saison en deux via le module de discussion.

La situation est particulièrement difficile pour la Philharmonie car nous sommes le seul établissement qui cumule concerts, activités éducatives, Musée et expositions. En cette période, nous essayons majoritairement de sauver le monde du classique ; mais nous sommes d'ordinaire aussi présents sur les musiques actuelles et les musiques des autres continents. C'est là que le match est inégal : ces secteurs-là seront moins présents cette saison car les producteurs privés des musiques populaires sont tous à l'arrêt. C'est un secteur sinistré à très haut niveau. Ainsi, la Salle Pleyel, dont nous sommes propriétaires et que nous avons mise en concession auprès du groupe Fimalac, a fermé début mars et ne rouvrira sans doute pas avant septembre 2021.

Question d'un membre : *Peut-on limiter la production de brochures de saison sous format papier ?*

R : Nous avançons progressivement sur ce sujet et avons déjà beaucoup réduit nos envois (de moitié en l'espace de quelques années). Nous allons prochainement passer à un site internet plus performant qui rendra notre offre encore plus lisible. Néanmoins, actuellement une partie non négligeable de notre public ne s'en sort qu'en cumulant la brochure papier et notre site internet, et n'arrive pas à s'en sortir

13

avec le site internet seulement ; nous ne voulons pas laisser ces personnes en chemin. Pour la prochaine saison, il n'y aura plus de brochure spécifique à l'Orchestre de Paris, ce qui réduira les volumes. L'Opéra de Paris a expérimenté une brochure papier connectée, parsemée de codes à flasher avec son téléphone portable ; cela est utilisé très marginalement car les technologies sont encore peu performantes.

Question d'un membre : *Sera-t-il possible de reprogrammer des concerts supprimés en 2020 ?*

R : Cette possibilité est très marginale en raison de notre modèle qui impose de travailler très longtemps à l'avance : nous travaillons déjà sur la saison 2022-23 donc il est très difficile de trouver des créneaux libres. Cela nous arrive tout de même dans quelques cas : Cecilia Bartoli, Anne-Sophie Mutter... Mais, dans la majeure partie des cas, cela n'a pas de sens dans le secteur classique : Daniel Barenboim va revenir pour une intégrale Schumann, mais il ne va pas abandonner cette série de concerts pour refaire la série Beethoven initialement prévue en 2020, ce ne serait pas plus facile pour lui. Cette philosophie de la reprogrammation rencontre beaucoup d'obstacles en musique classique. Ce n'est pas le cas des musiques populaires où il est au contraire plus difficile de se projeter à long terme. Ainsi, certains artistes souhaiteraient se produire à la Philharmonie mais la brochure sort trop tôt par rapport à leur propre rythme.

Question d'un membre : *Sera-t-il possible de programmer des concerts hors abonnement ?*

R : Il en va du même principe que pour les concerts reprogrammés: organiser un concert en dernière minute fonctionne très bien lorsqu'on y est forcé, comme par exemple entre septembre et fin octobre 2020, où la moitié de ce qui était prévu n'a pas eu lieu ; on pouvait donc programmer de nouvelles choses. Mais lorsqu'on sortira de l'épidémie, nous retournerons à l'application de nos accords-cadres avec le Mariinsky, la Staatskapelle, les orchestres américains... en reprenant de la profondeur et de l'anticipation. Le premier niveau international ne fonctionne pas sur une organisation quelques semaines à l'avance. A l'Opéra par exemple, on programme sa production 3 ans avant les représentations, sinon il est impossible d'avoir le casting souhaité.

Question d'un membre : *Quelles ont été les conditions d'accueil lors des concerts affichés complets pendant le couvre-feu ?*

R : Il faut distinguer deux cas de figure :

- Les concerts qui étaient déjà complets avant l'été : dans ce cas, les personnes ayant acheté leurs places en dernier ont été remboursées puisque la jauge imposée ne permettait plus de les accueillir (cela représente environ 1 200 personnes) ;
- D'autres concerts ont commencé à approcher les 1 000 places vendues en septembre ; mais comme nous savions que c'était la jauge maximale autorisée, nous avons arrêté les ventes. Beaucoup de concerts se sont donc retrouvés complets artificiellement.

Question d'un membre : *Est-il possible de convertir son avoir, issu des concerts annulés, en don pour Démonos ?*

R : (Christophe Monin, Directeur du mécénat et du développement de la Philharmonie) Nous n'avons pas pu procéder à cette possibilité dès le premier confinement mais, devant les nombreuses demandes de notre public et de nos Amis, cette possibilité va être mise en place très prochainement et nous proposerons à ceux qui le souhaitent de transformer tout ou partie de leur avoir en don à la campagne *Donnons pour Démonos 2020* qui vient de commencer.

D'ici là, et pour le faire faire manuellement par nos équipes de billetterie dès maintenant, je vous invite à contacter la billetterie dédiée aux Amis à l'adresse : billetterieamis@cite-musique.fr

Le Directeur général adjoint Thibaud de Camas évoque le projet de Philharmonie des enfants :

Nous avons perdu 3 à 4 mois dans le calendrier initial de travaux puisque l'ouverture était prévue au mois de février 2021. La fin des travaux est désormais programmée au mois de juin 21 ; nous mettrons l'été à profit pour mener un travail de mise au point et de tests avec des groupes d'enfants ; puis ouvrir l'espace au public officiellement à la rentrée de septembre 2021, en comptant sur des conditions d'ouverture normales.

Par rapport au premier confinement, nous essayons de maintenir les activités éducatives : ainsi les orchestres Démon se retrouvent-ils sous la forme d'ateliers en distanciel, et seuls les rassemblements en tutti sont supprimés. Les ateliers du Département Education et Ressources qui peuvent l'être sont maintenus, notamment avec les amateurs adultes. Nous avons aussi demandé aux équipes du Musée de développer des offres nouvelles sous une forme numérique : visites commentées, visites virtuelles de l'exposition Picasso dès début décembre, puis de l'exposition Renaud.

Les futures expositions seront décalées ou prolongées pour qu'elles puissent trouver leur public : nous allons prolonger Renaud, ainsi que la future exposition Salgado *Amazônia*, en faisant le pari qu'à partir du printemps on retrouvera des conditions d'ouverture plus favorables à la fréquentation.

3) Prise de parole de Jean Bouquot et suite de l'AG formelle

Tout d'abord, au nom de tous les Amis, merci infiniment à la Direction de la Philharmonie et aux équipes pour leur travail exceptionnel en cette période compliquée.

L'objet de l'association des Amis de la Philharmonie est de soutenir la Philharmonie dans toutes ses dimensions (exigence artistique, soutien à la création, valorisation du patrimoine musical, rendre accessible la musique au plus grand nombre en particulier au jeune public) et de faire vivre une communauté cultivant l'esprit de convivialité et le partage à travers le soutien à la Philharmonie (faire vivre le concept d'« amis » malgré la taille et en dépit des circonstances si particulières depuis mars dernier, visites y compris hors les murs, concert des amis, cocktails, rencontres avec la direction, billetterie, etc.).

Un grand merci à l'équipe de l'Association, Anne Shifra Lévy-Grinbaum, Marianne Fresnel et Nina Tchernitchko. Sans oublier bien sûr Christophe Monin et Zoé Macêdo, nos soutiens au sein de la direction du Mécénat de la Philharmonie.

Plus que jamais, pour la Philharmonie il est fondamental que nous, Amis, soyons présents, en attendant des jours meilleurs.

13

Pour éclairer la suite de l'assemblée :

- a. On parle, en fin d'exercice 2020, de données relatives à 2019 (décalage de l'AG habituellement tenue au printemps). Ce décalage peut sembler étrange mais a sa pertinence dans une année bien incertaine. On parle aujourd'hui de données prévisionnelles 2020 quasiment assurées, ce qui permet d'effectuer des arbitrages éclairés pour l'affectation des ressources.
- b. La réunion aura donc une partie essentiellement rétrospective, mais aussi une dimension d'analyse de l'actualité pour permettre une prise de décision éclairée sur l'emploi des fonds de l'association des Amis dans le contexte de cette crise sanitaire.

1^{ère} résolution

Présentation de la synthèse du Rapport moral par Jean Bouquot et Isabelle Jordan

- Rappel du contenu de l'étude des membres : 57% des membres exercent une activité professionnelle ; 13% ont moins de 40 ans
 - o Un taux de satisfaction de 88%
 - o 52% des Amis soutiennent exclusivement la Philharmonie.
- 70 événements organisés pour les Amis en 2019 dont 18 répétitions d'orchestres
- Lancement de l'offre des Petits Amis : une adhésion pour les 4-12 ans
- 623 membres fin 2019 (soit 2,7% des abonnés) et une croissance de +28,5% du nombre d'adhérents par rapport à 2018
- Collaboration avec le Cercle de l'Orchestre de Paris pour accéder aux meilleures places sur ses concerts et aux générales.

Cf. [Rapport moral 2019](#)

Point soumis au vote par Jean Bouquot– L'Assemblée générale approuve le **Rapport moral 2019**

63 pour, 0 abstention, 0 contre

2^{ème} résolution

Présentation du rapport financier par François-Xavier Villemin

- Un compte de résultat excédentaire : des dépenses contrôlées, des recettes en hausse

Sur cette période, le compte de résultat est assez fortement excédentaire en comparaison des années précédentes, avec un résultat d'exploitation de 49 490€ en 2019, reporté sur les réserves de l'Association. Pour rappel, en 2018 l'Association avait dégagé un résultat positif moins important (23 126€).

Le niveau de dépenses est resté stable, à 230 000€, avec des variations qui s'équilibrent :

- Opération de phoning Qualicontact (+5 k€), régularisations traiteur (+10 k€ depuis 2017), régularisations formation continue (+4,4 k€ depuis 2017), stagiaire toute l'année (+4,3 k€), honoraires comptables (+2,4 k€), divers (+2,6 k€) soit + 28 k€
- Impressions (-1 k€), déplacements (-3,3 k€), personnel (-23,8 k€) soit – 28 k€.

17

Les augmentations de charges structurelles sont : les honoraires comptables et la gratification d'un stagiaire sur toute l'année. Les baisses de charges structurelles correspondent aux déplacements et au personnel.

La différence entre 2018 et 2019 provient surtout de l'accroissement des recettes, à **279 k€ (+26,5k€)** :

- o Le nombre d'Amis cotisants a plus fortement augmenté (+ 106 en 2019) que prévu et les cotisations également (+18,5 k€) ;
 - o Les cotisations des membres de droit de la Fondation Philharmonie de Paris ont été régularisées (+ 5,4k€) ;
 - o Les événements organisés, comme le Concert des Amis en 2019, ont dégagé des bénéfices (+ 2k€).
- L'état des cotisations et des dons reversés : une année historique

Au cours de l'année 2019, **477 donateurs** ont adhéré à l'Association en payant leur cotisation et **146 personnes** ont été membres de droit (donateurs de la campagne Démos ne payant pas de cotisation, donateurs à la Fondation Philharmonie de Paris, Grands Mécènes, Cercle Démos).

L'Association compte donc au total **623 membres en 2019** (contre 495 en 2018 soit +28,5%).

Logiquement, le **montant total des cotisations** des membres a fortement augmenté, s'élevant à **76 809€**. Pour rappel, le montant des cotisations s'élevait en 2018 à **57 930€**, ce qui correspond à une progression de **+ 33 %**.

Par ailleurs, **469 138 €** de dons sous forme de mécénat ont été **redistribués en 2019** par l'Association à la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, ce qui marque un résultat remarquable par rapport à 2018 (**196 165 €**) pour les trois familles de reversement :

- **101 040 €** au titre des dons des Amis sur l'année 2019 (contre 84 765€ en 2018),
- **234 618 €** de dons des Grands Mécènes collectés en 2019 (contre 37 000€ en 2018 – l'écart s'explique largement par le nouveau don de 200 000€ de M. Stroobant en faveur de Démos en 2019),
- **133 480 €** au titre du programme *Prima La Musica* (contre 74 400€ en 2018).

A cette somme s'ajoutent **17 500 €** provenant du résultat d'exploitation 2018 de **23 000€** (fruit d'une gestion saine), dont l'affectation vers la Philharmonie des enfants a été votée lors de l'Assemblée générale de l'Association en 2019.

On atteint donc un total historique de **486 638 €**.

Cf. document « Rapport financier » plus détaillé

Point soumis au vote par François-Xavier - L'Assemblée générale approuve le **Rapport financier 2019**

63 pour, 0 abstention, 0 contre



3^{ème} résolution

Point soumis au vote par François-Xavier

L'Assemblée générale approuve l'**arrêté des comptes 2019** tels qu'ils sont présentés par le Conseil d'Administration et donne ainsi **quitus pour leur gestion aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2019**.

63 pour, 0 abstention, 0 contre

4^{ème} résolution

Jean Bouquot présente la 4^{ème} résolution visant à affecter en partie le résultat d'exploitation au soutien à des projets de la Philharmonie.

Pendant tout le premier semestre 2020, nous avons conservé une partie du résultat de l'année 2019 (9 000€) afin d'être en mesure d'éponger un éventuel déficit. Nous savons aujourd'hui que la situation financière de 2020 est assez bonne et que l'on peut raisonnablement envisager des reversements en faveur de la Philharmonie sur l'excédent d'exploitation 2019 sans obérer l'avenir de l'Association.

La Philharmonie de Paris recherche activement des fonds pour deux de ses grands projets :

- **Le projet Démos**, qui fête ses 10 ans en 2020 et vise à atteindre les 60 orchestres d'enfants d'ici 2022 sur tout le territoire national, y compris en Outre-mer ;
- **La Philharmonie des enfants**, qui ouvrira à la rentrée 2021 au sein du bâtiment et dont les abords ne sont pas encore financés.

L'Assemblée générale approuve l'**affectation du résultat 2019 de 49 000€** comme suit :

- 23 000€ au projet Démos
- 23 000€ à la Philharmonie des enfants
- 3 000€ en réserves libres

63 pour, 0 abstention, 0 contre

5^{ème} résolution

- Anne-Shifra Lévy-Grinbaum présente l'actualité des Amis et du mécénat :
 - o Campagne *Donnons pour Démos* en cours : déjà 156 000€ collectés grâce à 1130 donateurs, la campagne se poursuit jusqu'au 14 janvier 2021. L'objectif est de collecter au moins 330 000€ pour équiper 11 orchestres en instruments de musique.
 - o Merci aux nouveaux Grands Mécènes qui rejoignent le Cercle Démos à l'occasion de la campagne.
 - o Acquisition de la basse Amati en juillet dernier, et visite virtuelle à la mi-décembre, date encore à préciser
 - o Contenus exclusifs online pour les Amis (entretiens avec artistes, conférences avec les commissaires d'exposition...).

- o Billetterie disponible pour toutes les questions d'annulations et de remboursements.
- o L'année 2020 pour l'Association :
 - Révision à la baisse des objectifs : projection de 530 cotisants réduite à 490
 - Un « décrochage » relatif dû au Covid : moins de réadhésions et moins de nouveaux membres sur la deuxième partie de saison mais un maintien solide.
- En valeur absolue, les objectifs de cotisations et de dons sont supérieurs aux montants réalisés en 2019 :
 - 82 000€ de cotisations en 2020 (76 000€ collectés en 2019)
 - 105 000€ de dons en 2020 (101 000€ en 2019).

- François-Xavier Villemin précise le prévisionnel de dépenses et recettes 2020 :

Le **budget des dépenses 2020 (230 000€) baisse par rapport au prévisionnel 2019 (385 000€)**. Cette baisse est due à plusieurs facteurs :

- De manière structurelle :
 - o D'une part, à la suppression des frais du voyage annuel des Amis : l'agence actuelle traite en direct avec chaque participant (seuls les frais du voyage des Grands Mécènes sont inclus dans le budget prévisionnel) ;
 - o D'autre part, à un apurement d'anciennes factures de réceptions acquittées en 2019, qui n'ont pas lieu d'être en 2020.
- De manière conjoncturelle, cette forte baisse s'explique par la baisse drastique des dépenses (cocktails, événements de prospection).

Par ailleurs, le **Concert des Amis** a été reconduit en 2020 pour la troisième année consécutive ; cette année tout comme en 2019, il a été intégralement financé par les participations aux frais demandées, et a même été bénéficiaire.

Côté recettes, la **part de financement** accordé par la Philharmonie de Paris à l'Association est stable pour les années 2019, 2020, 2021, à **179 000 €**, suite à la signature de l'annexe 1 ter de la convention-cadre de coopération le 4 février 2019.

La **part espérée des cotisations des membres** (part de l'adhésion non déductible) est passée à **82 000 €** (pour rappel, 76 809 € de cotisations collectées en 2019).

La part espérée de **mécénat collecté** et directement reversée est de **349 000 €** (somme conforme aux attentes de la Philharmonie), comprenant :

- Une part de mécénat individuel pour **131 000 €** (programme Amis : 105 000 €, concert des Amis : 2 000 €, coup de pouce à la Philharmonie des enfants : 4 000 € et Grands Mécènes : 20 000 €);
- Une part de mécénat d'entreprise (*Prima La Musica*) de **68 000 €** ;
- Une part versée par la Fondation Philharmonie de Paris en soutien de la Philharmonie des enfants de **150 000 €**.

Globalement, nous avons prévu pour 2020 un **accroissement du nombre d'Amis** (portant à environ 660 le **nombre total** de membres), soit une **progression de 6% par rapport à 2019**.

L'objectif de **membres cotisants en 2020** est porté à **490**.

13

Point soumis au vote par François-Xavier - L'Assemblée générale approuve le budget 2020

63 pour, 0 abstention, 0 contre

6^{ème} résolution

Élection des membres au Conseil d'Administration de l'Association des Amis de la Philharmonie :

Il y a 4 renouvellements et 1 nouvel administrateur

Point soumis au vote par Jean

Jean Bouquot (Président, renouvellement)
Isabelle Jordan (Vice-présidente, renouvellement)
François-Xavier Villemin (Trésorier, renouvellement)
Charlotte Carraud-Mercier (renouvellement)
Guillaume Robigault (Secrétaire, entrée au Conseil)

Guillaume Robigault se présente :

Fidèle spectateur de la Salle Pleyel, entré aux Amis par le biais de son don Démos, souhaitait s'investir encore plus à la Philharmonie et accompagner le développement de l'Association des Amis. Responsable administratif et financier à la Réunion des musées nationaux – Grand Palais.

62 pour, 1 abstention, 0 contre

Jean Bouquot rappelle les événements à venir : rencontre avec Simone Young et rencontre avec Cécile Godefroy, commissaire de l'exposition Picasso.

En conclusion, Jean Bouquot renouvelle ses remerciements à tous les membres présents et rappelle combien il est important de ne pas relâcher notre soutien à la Philharmonie.



Jean Bouquot

Le Président